



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB, KABVD - 19.10.2018

Numéro de publication: KK02-0000001019

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin
du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Publication de faillite/appeal aux créanciers ISOLATION FREDES SÀRL

Débiteurs:

ISOLATION FREDES SÀRL

Route de Bussigny, 1023 Crissier

Suisse

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 31.08.2018

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déçus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.

Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 30 jour(s)

Fin du délai: 20.11.2018

Point de contact:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne Chemin
du Trabandan 28 1006 Lausanne
021 316 65 12